

Remédiations des fonctions exécutives, de l'attention et de la mémoire de travail

Objectifs

- Présenter l'état des connaissances théoriques
- Couvrir le panel des principales remédiations des fonctions exécutives existant
- Définir la remédiation utile et pertinente
- Présenter les profils et évolutions d'enfants ayant suivi les différentes remédiations des fonctions exécutives

Public

Psychologues, neuropsychologues, médecins, psychomotriciens/nes, ergothérapeutes, orthophonistes, orthoptistes, enseignants, personnel de l'éducation et autres professionnels de santé

Pré-requis

Pas de pré-requis particulier

Dates et Lieux

7, 8 et 9 février 2018
ou 10, 11, 12 octobre 2018

Durée

3 jours / 21 heures

Tarifs

Etablissements : 770 €
Individuels et ANDPC : 695 €
Individuels abonnés à la revue : 630 €

Programme prévisionnel

Journée 1

Introduction et brefs rappels théoriques

- TDAH ? Syndrome Dysexécutif ? Trouble de la MDT ? De quoi parle-t-on ?
- La mémoire, les mémoires, la mémorisation, les fonctions exécutives, les processus attentionnels, la mémoire de travail
- Préalable à la réalisation d'une remédiation : quel cadre, quels objectifs, quelles méthodes ?

Stratégies et adaptations pour les enfants présentant des difficultés attentionnelles, exécutives et mnésiques

- Une boîte à outils, pourquoi ? Les intelligences multiples et les Octofun
- Comment donner une consigne et gérer les sources de distraction ?
- La présentation visuelle des informations
- L'importance du «laisser bouger» pour se concentrer et dans les apprentissages
- L'importance de la structure, du cadre et des routines et fiches de structuration du travail
- Le relationnel / Funégo / Gestion mentale : le geste d'attention, consignes en 3 dimensions, l'importance du projet et de la qualité des évocation

Journée 2

Troubles externalisés du comportement et FE

- Concepts théoriques / Evaluation / Facteurs de risque / Programme H2M Compétences sociales et émotionnelles : intervention de groupe auprès d'enfants difficiles
- La cognition sociale : définition, développement et évaluation
- Liens entre la cognition sociale et les troubles du comportement
- Intervention auprès d'enfants : description / Résultats de nos recherches

Prise en charge de l'inhibition : intervention de groupe auprès d'enfants difficiles

- Fonctions exécutives : définition, développement, évaluation chez les enfants d'âge préscolaire / Lien entre Fonctions exécutives et troubles externalisés du comportement
- Intervention auprès de jeunes enfants à troubles du comportement : description
- Résultats de nos recherches

Journée 3

Métacognition pour le développement des fonctions attentionnelles et exécutives : entre remédiation neuropsychologique et approche pédagogique

■ Cadre théorique

- Fonctions attentionnelles / exécutives : définition
- Difficultés attentionnelles/ exécutives : comment y remédier ?
- La proposition de la métacognition

■ Cadre pratique (méthode, illustrations et mises en situation)

- Expérience d'un atelier de métacognition pluri-disciplinaire : atelier «COGITO»
- Expériences inspirées de l'Atelier métacognition appliquées à des enfants scolarisés en cycle 2 : « ateliers pour mieux apprendre »

Intervenants

Laura Bertleff, neuropsychologue, pratique libérale, Thuin et La Louvière, Belgique

Magali de Longueville, psychologue spécialisée en neuropsychologie, Hôpital Raymond Poincaré, Centre de référence des troubles du langage et des apprentissages, Garches

Marine Houssa, docteure en psychologie, chercheuse à l'Université Catholique de Louvain, Belgique

Frédéric Plessiet, enseignant spécialisé du 1er degré (option C) de l'EREA Jacques Brel - Garches

Léonard Vannetzel, psychologue, responsable des formations ANAE, rédacteur en chef adjoint revue ANAE, pratique libérale, Paris

Alexandra Volckaert, docteur en psychologie, Neuropsychologue, Université Catholique de Louvain, Belgique

Inscriptions / Renseignements : Aude Bioche : 06 63 61 85 22 / inscription@anae-formations.com

Déclaration d'activité enregistrée sous le n° : 11 75 53494 75.

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

www.anae-formations.com